

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Communautaire

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/MR

=====

SEANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi trente janvier à 11 h 00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 22 janvier 2020 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, M. J-F. SOULARD, M. C. ROUILLON, Mme C. GOUHIER, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. G. JOSSELIN, M. S. GUY, M. T. COZIC, Mme R. KAZIEWICZ, M. M. MORTREAU, M. A. BRAUD, Mme F. DUBOIS, M. O. BIENCOURT, M. R. BATIOU, M. P. DELPECH, M. C. JEAN, Mme F. PAIN, Mme A. BESNARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme M. KARAMANLI, Mme I. SÉVÈRE, Mme S. MOISY, Mme V. RIVRON, M. Y. BROCHARD, Mme I. PIVRON, M. L. NOGUÈS, M. M. VICTOR, Mme A. PICHON, Mme C. LEBATTEUX, Mme C. BABILLOT, Mme M. SIOPATHIS, Mme S. LUSSON, M. G. CHALUMEAU, Mme E. ANDRE, M. J-Y. LECOQ, M. P. PAUMIER, Mme J. LEMAITRE, M. S. CHEVALLIER, Mme C. HEULOT, M. T. TOUCHE, M. C. LORIOU, M. Y. GOULETTE, M. F. BRETEAU, M. J. LE BOLU, M. M. POLLEFOORT, M. J. MARCHAND, Mme J. PEDOYA, M. F. EDOM, Mme C. N'KALOULOU, Mme P. CHARTON, M. T. SAMAIN, Mme E. DEBOST, M. E. COCHET, M. J. GOUFFÉ.

Absents et représentés : M. A. BRAUD, M. Y. CALIPPE, Mme A. BESNARD, M. C. COUNIL, Mme C. MORANÇAIS, M. K. EDOM, Mme C. BOUCHÉ, M. D. LE BARS, M. J-Y. LECOQ, Mme D. AUBIN, M. J-L. FONTAINE, M. S. CHEVALLIER, Mme C. HEULOT, Mme I. LEBALLEUR, M. P. LEBOUCHER, M. P. PORTE, Mme J. PEDOYA, Mme C. N'KALOULOU, M. S. LOPES, Mme V. CLAVEAU-LOUVET.

Absents et excusés : Mme M. SCHIAPPA, M. A. PIGEAU, Mme A. PEROT, M. G. FAVENNEC, M. J. EGBERT, M. G. GUIBERT.

Votes par procuration :

M. A. BRAUD a donné pouvoir à Mme I. SÉVÈRE après son départ
M. Y. CALIPPE a donné pouvoir à M. F. EDOM
Mme A. BESNARD a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU après son départ
M. C. COUNIL a donné pouvoir à M. S. LE FOLL
Mme C. MORANÇAIS a donné pouvoir à Mme V. RIVRON
M. K. EDOM a donné pouvoir à Mme I. PIVRON
Mme C. BOUCHÉ a donné pouvoir à Mme C. LEBATTEUX
M. D. LE BARS a donné pouvoir à Mme C. BABILLOT
M. J-Y. LECOQ a donné pouvoir à Mme E. ANDRE après son départ
Mme D. AUBIN a donné pouvoir à M. P. PAUMIER
M. J-L. FONTAINE a donné pouvoir à Mme R. KAZIEWICZ
M. S. CHEVALLIER a donné pouvoir à M. J. LE BOLU après son départ
Mme C. HEULOT a donné pouvoir à Mme S. LUSSON après son départ
Mme I. LEBALLEUR a donné pouvoir à M. F. BRETEAU
M. P. LEBOUCHER a donné pouvoir à M. MARCHAND
M. P. PORTE a donné pouvoir à M. C. LORIOU
Mme J. PEDOYA a donné pouvoir à M. P. DELPECH après son départ
Mme C. N'KALOULOU a donné pouvoir à M. T. TOUCHE après son départ
M. S. LOPES a donné pouvoir à M. O. BIENCOURT
Mme V. CLAVEAU-LOUVET a donné pouvoir à M. T. SAMAIN

Mme Patricia CHARTON remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 12 décembre 2019 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.